

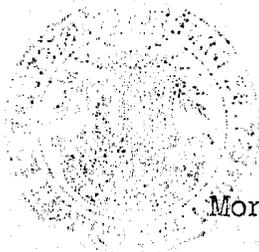
ÉGLISE NATIONALE



PROTESTANTE DE GENÈVE

h. 27. IV. 11.

Genève, le 26 Avril 1911.



Monsieur le Vice-Président du Conseil de l'Eglise
Réformée du Canton d'Argovie,

Monsieur,

Nous avons l'honneur et le plaisir de délivrer à Mr Karl BARTH, suffragant dans la paroisse de langue allemande, à Genève, depuis le 15 Septembre 1909, le certificat le plus favorable sur son ministère jusqu'à ce jour. La correction personnelle de Mr Barth, aussi bien que son activité pastorale, sont dignes d'éloges, et s'il doit nous quitter, nous ne pouvons que regretter vivement son départ.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Président, nos salutations respectueuses et fraternelles.

Le Président du Consistoire :



Victor van Berchem